

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2631

25 septembre 2015

SOMMAIRE

Advent PPF (Luxembourg) Holding S.à r.l.	126279	Quercus Assets Selection S.à r.l.	126286
Agripartes S.A.	126250	Rabiou Property S.A.	126251
Ak Bars Luxembourg S.A.	126286	RB SFOF (Lux) Holdings S.à r.l.	126251
Applied Materials Holdings S.à r.l.	126279	Real Estate Bridel S.A.	126251
Bevo S. à r.l.	126288	Red S.A.	126256
Chrysanthes 1 S.à r.l.	126243	Regata S.A.	126256
Comitato degli Italiani all'Estero Luxembourg	126269	Reif II Administration S.à r.l.	126256
Couche-Tard Brands and Financing	126262	Resource Partners Holdings VII S.à r.l.	126243
DISBOLUX (Distribution de Boissons Luxem- bourg) Sàrl	126287	Resource Partners Holdings VI S.à r.l.	126243
DMF Investments S.A.	126259	Retelux G.m.b.H.	126257
Ecolab Lux 1 S.à r.l.	126272	Revilux S.A.	126257
Elit Properties S.A.	126261	Riles Invest S.à r.l.	126243
Exeter/Gic Scotland Property 1 S.à r.l.	126283	Riles Residential S.à r.l.	126250
Exeter/Gic UK Property 1 S.à r.l.	126283	Roamsys S.A.	126257
Hasselblad Holding S.à r.l.	126266	RoundStone Holding S.à r.l.	126250
Kiwi Capital S.A.	126288	Rovari S.A.	126257
Lbc II Vesta Holdings S.à r.l.	126267	Rovconsult S.à r.l.	126258
Luxembourg Fund Partners S.A.	126257	RPRO Holdings S.à r.l.	126258
Luxembourg Investment Company 10 S.à r.l.	126287	Rufus Property S.A.	126250
Luxembourg Investment Company 5 S.à r.l.	126288	Sabi Participation S.A.	126268
Macaines Mining Properties S.à r.l.	126260	Saddle Luxco Holding S.à r.l.	126259
Materis Luxembourg S.à r.l.	126287	Sadina S.A.	126260
MCH Inversiones Industriales S.à r.l.	126288	SA JMV	126268
MCH Inversiones Midco S.à r.l.	126288	Salton S.à r.l.	126268
MENA Joint Investment Fund S.C.A., SICAV- SIF	126277	SanBeep SA	126260
Metalpar S.A. Soparfi	126287	Saturn Real S.A.	126260
Muguet Financière Holding S.A.	126288	Savalla S.A.	126261
NATRIX, S.A.	126285	SBP 1 S.à r.l.	126272
Odagelle	126276	SBP 2 S.à r.l.	126272
Paradocs Research S.A.	126256	SB Securities S.A.	126272
PayPal 2 S.à r.l.	126258	Schanen-Raski Sàrl	126273
Professional Business Solutions S.A.	126275	Scharel S.à r.l.	126273
		Schenker Luxembourg GmbH	126287
		Schenker Luxembourg GmbH	126287
		Scripps Media Investments I	126261
		Scripps Media Investments II	126261
		SELP(CR) S.à r.l.	126274

Services Fiduciaires du Luxembourg	126261	SSCP Oil Holdings S.C.A.	126277
Services Fiduciaires du Luxembourg	126262	SSCP PADS Holdings S.C.A.	126277
Services Fiduciaires du Luxembourg	126262	SSCP PADS PV S.C.A.	126277
SGD Luxembourg Holdings S.C.A.	126274	SSCP Rotor Holdings S.C.A.	126278
SGD Luxembourg Perfumery Holdings	126275	SSCP Rotor PV S.C.A.	126278
Sharpsburg Holdings Limited (Luxembourg) SCS	126262	SSCP Security Holding SCA	126278
Shining Investments S.A.	126275	STADA Lux S.à r.l.	126278
S.I.I.G. S.A.	126259	Starmaker S.A. - SPF	126281
SK Comeats Sàrl	126275	Station Latignies S.à r.l.	126267
S & K Syndic S.à r.l.	126258	Stella Matutina S.A.	126278
S.L.P. Société Luxembourgeoise de Placements S.A.	126259	STS Medical Group S.à r.l.	126279
Socade S.A.	126276	Sutter International Group S.A.	126283
SOCIETE BARBIER Luxembourg	126276	SVT Brandschutz S.à r.l.	126281
Soil-Concept S.A.	126266	Syniverse Luxembourg SCS	126268
Sol Mate AG	126266	Tarpan LuxCo S.à r.l.	126251
Somerset Capital Partners Management S.à r.l.	126266	TCA ECDF Investments S.à r.l.	126285
Spiegler S.à r.l.	126267	TCA Opportunity Holding S.à r.l.	126285
Splendid Drinks A.G.	126267	TCA Sidecar I S.à r.l.	126285
SPL S.A.	126276	Tecon S.A.	126286
SSCP Enviro Holding SCA	126277	Teddy House S.à r.l.	126286
		T.H.T.	126285
		Treboroutil S.à r.l.	126286

Resource Partners Holdings VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 400.000,00.**

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 166.825.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2015.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2015132248/12.

(150143004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Resource Partners Holdings VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 174.173.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2015.

Signatures

Un Mandataire

Référence de publication: 2015132249/12.

(150142499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Riles Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 2.312.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 187.317.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Riles Invest S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015132250/11.

(150141836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Chrysanthes 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 208.000,00.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 191.500.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-second day of the month of July,
Before the undersigned, Maître Jacques KESSELER, notary residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg (the "Notary"),

THERE APPEARED

I. 3i Group Plc, a public company incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 16 Palace Street, SW1E 5JD, London, United Kingdom and registered under number 01142830, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, by virtue of a proxy given under private seal;

II. 3i Buyouts 2010A LP, a limited partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 16 Palace Street, SW1E 5JD, London, United Kingdom and registered under number LP 13807, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, by virtue of a proxy given under private seal;

III. 3i Buyouts 2010B LP, a limited partnership incorporated and existing under the laws of the England and Wales, having its registered office at 16 Palace Street, SW1E 5JD, London, United Kingdom and registered under number LP 13808, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, by virtue of a proxy given under private seal;

IV. 3i Buyouts 2010C LP, a limited partnership incorporated and existing under the laws of the England and Wales, having its registered office at 16 Palace Street, SW1E 5JD, London, United Kingdom and under number LP 13809, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, by virtue of a proxy given under private seal;

V. 3i Europartners Va LP, a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 16 Palace Street, London SW1E 5JD, United Kingdom and registered under number LP 11419, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, by virtue of a proxy given under private seal; and

VI. 3i Europartners Vb LP, a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 16 Palace Street, London SW1E 5JD, United Kingdom and registered under number LP 11420, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, by virtue of a proxy given under private seal;

(together referred to as the "Shareholders").

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the Shareholders and the Notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are currently the shareholders of Chrysanthes 1 S.à r.l., incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, whose registered office is at 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 191500 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, dated 17 October 2014, whose articles of association (the "Articles") have been published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* (the "*Mémorial C*") on 27 November 2014, number 3586, page 172089 and were modified for the last time on 16 December 2014 pursuant to a deed of Maître Jean SECKLER, published in the *Mémorial C* number 336, page 16101 on 7 February 2015.

The Shareholders, acting in their capacity of shareholders of the Company, hereby pass the following written resolutions in accordance with the following agenda:

Agenda

1. To amend article 5 (share capital) of the Articles of Company;
2. To amend article 15 (distributions on shares) of the Articles of the Company;
3. To amend article 16 (dissolution and liquidation) of the Articles of the Company;
4. To add article 18 (definitions) to the Articles of the Company; and
5. Miscellaneous.

First resolution

The Shareholders resolve to amend article 5 (share capital) of the Articles of the Company, which shall now read as follows:

" 5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is two hundred eight thousand Euro (EUR 208,000.-) divided as follows:

- two million eighty thousand (2,080,000) Class 1 Shares (the "Class 1 Shares");
- two million eighty thousand (2,080,000) Class 2 Shares (the "Class 2 Shares");
- two million eighty thousand (2,080,000) Class 3 Shares (the "Class 3 Shares");
- two million eighty thousand (2,080,000) Class 4 Shares (the "Class 4 Shares");
- two million eighty thousand (2,080,000) Class 5 Shares (the "Class 5 Shares");
- two million eighty thousand (2,080,000) Class 6 Shares (the "Class 6 Shares");
- two million eighty thousand (2,080,000) Class 7 Shares (the "Class 7 Shares");
- two million eighty thousand (2,080,000) Class 8 Shares (the "Class 8 Shares");
- two million eighty thousand (2,080,000) Class 9 Shares (the "Class 9 Shares"); and
- two million eighty thousand (2,080,000) Class 10 Shares (the "Class 10 Shares"),

(hereafter referred to as the "Shares" and each a "Share") each having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) and having the rights and obligations as set out in the Articles. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of

any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal right, except otherwise provided in the Articles.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

5.6 Any reduction of the share capital of the Company will be through the repurchase and subsequent cancellation of all the issued Shares of one (1) or more Classes of Shares (a "Share Redemption") in the reverse numerical order.

5.7 Any Share Redemption will be made in respect of the whole Class of Shares being redeemed.

5.8 Upon a Share Redemption becoming effective, the holders of the Shares which are repurchased by the Company as part of the Share Redemption (the "Redeemed Shares") will be paid the Total Cancellation Amount pro rata to their holding in such Class of Shares."

Second resolution

The Shareholders resolve to amend article 15 (distributions on shares) of the Articles of the Company, which shall now read as follows:

" 15. Distributions on shares.

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches ten per cent (10%) of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

15.4 In the event that a dividend is declared in accordance with these Articles, then the following provisions will apply in relation to that dividend unless waived by the Shareholders:

15.5 First, the holders of Class 1 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing zero point sixty per cent (0.60%) of the nominal value of the Class 1 Shares issued by the Company. The holders of Class 2 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing zero point fifty-five per cent (0.55%) of the nominal value of the Class 2 Shares issued by the Company. The holders of Class 3 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing zero point fifty per cent (0.50%) of the nominal value of the Class 3 Shares issued by the Company. The holders of Class 4 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing zero point forty-five per cent (0.45%) of the nominal value of the Class 4 Shares issued by the Company. The holders of Class 5 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing zero point forty per cent (0.40%) of the nominal value of the Class 5 Shares issued by the Company. The holders of Class 6 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing zero point thirty-five per cent (0.35%) of the nominal value of the Class 6 Shares issued by the Company. The holders of Class 7 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing zero point thirty per cent (0.30%) of the nominal value of the Class 7 Shares issued by the Company. The holders of Class 8 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing zero point twenty-five per cent (0.25%) of the nominal value of the Class 8 Shares issued by the Company. The holders of Class 9 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing zero point twenty per cent (0.20%) of the nominal value of the Class 9 Shares issued by the Company.

15.6 After the distribution set out under 15.5 above, all remaining income available for distribution (the "Excess") in the Company, if any, shall be paid to the holders of Class 10 Shares (or if the Class 10 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of the Class 9 Shares; or if the Class 9 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of the Class 8 Shares; or the Class 8 Share have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of the Class 7 Shares; or if the Class 7 Share have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of Class 6 Shares; or if the Class 6 Share have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of Class 5 Shares; or if the Class 5 Share have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of Class 4 Shares; or if the Class 4 Share have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of Class 3 Shares; or if the Class 3 Share have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of Class 2 Shares; or if the Class 2 Share have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of Class 1 Shares)."

Third resolution

The Shareholders resolve to amend article 16 (dissolution and liquidation) of the Articles of the Company, which shall now read as follows:

“ **16. Dissolution and liquidation.** The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' Meeting in accordance with Luxembourg Law and article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholder(s) proportionally to their ownership in the order of priority set out in article 15 of the Articles.”

Fourth resolution

The Shareholders resolve to add an article 18 (definitions) to the Articles of the Company, which shall read as follows:

“ **18. Definitions.** "Available Amount" means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the Shareholders would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves (including the share premium reserve)

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles of Association.

"Class of Shares" means any one of the ten (10) classes of shares existing in the share capital of the Company.

"Total Cancellation Amount" means the amount determined by the Board of Managers taking and approved by the Shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount shall be lower or equal to the entire Available Amount at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares unless otherwise resolved by the Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

"Interim Accounts" means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

"Interim Account Date" means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares."

WHEREOF, the present deed was drawn up in Pétange, on the day stated at the beginning of this document.

The Notary who speaks and understands English and French, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the Notary by name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the Notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'année deux mille quinze, le vingt-deuxième jour du mois de juillet.

Par-devant Nous, Maître Jacques KESSELER, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg (le "Notaire").

ONT COMPARU

3i Group Plc, une société constituée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 16 Palace Street, SW1E 5JD, Londres, Royaume Uni et immatriculée sous le numéro 01142830, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, résidant professionnellement à Pétange, par procuration donnée sous seing privé;

3i Buyouts 2010A LP, une société constituée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 16 Palace Street, SW1E 5JD, Londres, Royaume Uni et immatriculée sous le numéro LP 13807, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, résidant professionnellement à Pétange, par procuration donnée sous seing privé;

3i Buyouts 2010B LP, une société constituée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 16 Palace Street, SW1E 5JD, Londres, Royaume Uni et immatriculée sous le numéro LP 13808, ici représentée par Madame

Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, résidant professionnellement à Pétange, par procuration donnée sous seing privé;

3i Buyouts 2010C LP, une société constituée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 16 Palace Street, SW1E 5JD, Londres, Royaume Uni et immatriculée sous le numéro LP 13809, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, résidant professionnellement à Pétange, par procuration donnée sous seing privé;

3i Europartners Va LP, une société constituée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 16 Palace Street, London SW1E 5JD, Londres, Royaume Uni et immatriculée sous le numéro LP 11419, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, résidant professionnellement à Pétange, par procuration donnée sous seing privé; et

3i Europartners Vb LP, une société constituée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 16 Palace Street, London SW1E 5JD, Londres, Royaume Uni et immatriculée sous le numéro LP 11420, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, résidant professionnellement à Pétange, par procuration donnée sous seing privé;

Les procurations signées ne varient par le mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les associés (les "Associés") de la société Chrysanthes 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 191500 (la "Société"), constituée par un acte du notaire Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg, le 17 octobre 2014, dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial C") le 27 novembre 2014, numéro 3586, page 172089 et ont été modifiés pour la dernière fois le 16 Décembre 2014, en vertu d'un acte du Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, publié au Mémorial C numéro 336, page 16101 le 7 février 2015.

Lesquelles parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes conformément à l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. De modifier l'article 5 (capital social) des Statuts de la Société;
2. De modifier l'article 15 (distribution sur parts sociales) des Statuts de la Société;
3. De modifier l'article 16 (dissolution et liquidation) des Statuts de la Société;
4. D'ajouter un article 18 (définitions) aux Statuts de la Société; et
5. Divers.

Première résolution

Les Associés décident de modifier l'article 5 (capital social) des Statuts de la Société, lequel sera désormais rédigé comme suit:

" 5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixe a deux cent huit mille euros (EUR 208.000,-) représenté par:

- deux millions quatre-vingt mille (2.080.000) Parts Sociales de Catégorie 1 (les "Parts Sociales de Catégorie 1");
- deux millions quatre-vingt mille (2.080.000) Parts Sociales de Catégorie 2 (les "Parts Sociales de Catégorie 2");
- deux millions quatre-vingt mille (2.080.000) Parts Sociales de Catégorie 3 (les "Parts Sociales de Catégorie 3");
- deux millions quatre-vingt mille (2.080.000) Parts Sociales de Catégorie 4 (les "Parts Sociales de Catégorie 4"); et
- deux millions quatre-vingt mille (2.080.000) Parts Sociales de Catégorie 5 (les "Parts Sociales de Catégorie 5");
- deux millions quatre-vingt mille (2.080.000) Parts Sociales de Catégorie 6 (les "Parts Sociales de Catégorie 6");
- deux millions quatre-vingt mille (2.080.000) Parts Sociales de Catégorie 7 (les "Parts Sociales de Catégorie 7");
- deux millions quatre-vingt mille (2.080.000) Parts Sociales de Catégorie 8 (les "Parts Sociales de Catégorie 8");
- deux millions quatre-vingt mille (2.080.000) Parts Sociales de Catégorie 9 (les "Parts Sociales de Catégorie 9"); et
- deux millions quatre-vingt mille (2.080.000) Parts Sociales de Catégorie 10 (les "Parts Sociales de Catégorie 10");

ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment pertinent des Parts Sociales et "Associé" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel sera versé toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Associé(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de la contribution et peut créditer les contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions quant

a l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Associé(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais ne doit pas obligatoirement, allouer tout montant contribué au contributeur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux, sauf autrement précisé dans les statuts.

5.5 La Société peut racheter et/ou annuler ses propres Parts Sociales comme prévu dans la Loi de 1915 et sous réserve de la disponibilité des fonds déterminés par le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique sur la base de comptes intermédiaires pertinentes.

5.6 Toute réduction du capital social de la Société s'effectuera par le rachat et l'annulation subséquente de toutes les Parts Sociales d'une (1) ou de plusieurs Catégories de Parts Sociales dans l'ordre numérique inverse ("Rachat de Parts Sociales").

5.7 Tout Rachat de Parts Sociales sera fait par rapport à une Catégorie de Parts Sociales en entière.

5.8 Dès que le Rachat de Parts Sociales devient effectif, les détenteurs des Parts Sociales qui ont été rachetées par la Société dans le cadre du Rachat de Parts Sociales (les "Parts Sociales Rachetées") auront droit, au pro rata de leur détention de Parts Sociales au Montant Total d'Annulation."

Deuxième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 15 (distribution sur parts sociales) des Statuts de la Société, lequel sera désormais rédigé comme suit:

" 15. Distributions sur parts sociales.

15.1 Sur le bénéfice net de la Société détermine en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pourcent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par Résolution des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance, selon le cas, peut décider de payer des dividendes intermédiaires au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés soient récupérables par le(s) Associé(s).

15.4 Dans le cas où un dividende distribuable serait déclaré conformément aux présents Statuts, les dispositions suivantes s'appliqueront à ce dividende, sauf en cas de renonciation par les Associés:

15.5 Premièrement, les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 1 auront le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,60% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 2 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,55% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 3 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,50% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 4 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,45% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 5 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,40% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 6 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,35% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 7 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,30% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 8 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,25% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 9 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,20% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société.

15.6 Après la distribution définie en 15.5 ci-dessus, tout montant restant disponible pour d'avantage de distribution (l'"Excédent") dans la Société, s'il y en a, sera payé aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 10 (ou si les Parts Sociales de Catégorie 10 ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 9; ou si les Parts Sociales de Catégorie 9 ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 8; ou si les Parts Sociales de Catégorie 8 ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 7; ou si les Parts Sociales de Catégorie 7 ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 6; ou si les Parts Sociales de Catégorie 6 ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 5; ou si les Parts Sociales de Catégorie 5 ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 4; ou si les Parts Sociales de Catégorie 4 ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 3; ou si les Parts Sociales de Catégorie 3 ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 2; ou si les Parts Sociales de Catégorie 2 ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 1)."

Troisième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 16 (dissolution et liquidation) des Statuts de la Société, lequel sera rédigé comme suit:

" **16. Dissolution et liquidation.** La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée Générale conformément à la Loi Luxembourgeoise et à l'article 13. Dans le cas où la Société n'aurait qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, y compris les frais liés à la liquidation, le boni de liquidation net sera distribué aux Associés proportionnellement à leur détention dans la Société dans l'ordre prévu à l'article 15."

Quatrième résolution

Les Associés décident de rajouter un article 18 (définitions) aux Statuts de la Société lequel sera rédigé comme suit:

" **18. Définitions.** "Catégorie de Parts Sociales" signifie l'une des dix (10) catégories de Parts Sociales existants dans le capital social de la Société.

"Comptes Intérimaires" signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires appropriée.

"Date des Comptes Intérimaires" signifie la date pas avant huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Catégorie de Parts Sociales appropriée.

"Montant disponible" signifie le total des bénéfices nets de la Société (incluant les profits reportés) dans la mesure où ces derniers sont attribuables aux Associés conformément aux présents Statuts, augmenté par (i) toute réserves librement distribuables (en ce compris la réserve de prime d'émission) et (ii) le cas échéant par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale touchant à la catégorie de Parts Sociales devant être annulée, mais réduit, dans la mesure où cela correspond à des fonds distribuables conformément à la loi, par (i) toutes pertes (pertes reportées incluses), (ii) tout dividende fixe payable sur toute catégorie de parts sociales n'étant pas rachetées ou annulées et (iii) toute somme devant être placée dans la/des réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou de ces Statuts, chaque fois comme exposé dans les Comptes Intérimaires concernés (afin d'éviter de doute, sans quelconque compte double) pour que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Par lequel:

AA = le Montant Disponible;

NP = bénéfices nets attribuables à une catégorie de Parts Sociales conformément à l'article 17 des Statuts (incluant les profits reportés, tel que déterminé pour une catégorie de Parts Sociales concernée conformément à l'article 17 des Statuts);

P = toute réserve librement distribuable;

CR = le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale touchant à la catégorie de Parts Sociales devant être annulée, dans la mesure où cela correspond à des fonds distribuables conformément à la loi;

L = pertes (pertes reportées incluses);

LR = toutes sommes devant être placées dans la/des réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des Statuts;

"Montant Total d'Annulation" signifie le montant déterminé par le Conseil de Gérance et approuvé par les Associés sur base des Comptes Intérimaires correspondants. Le Montant Total d'Annulation devra être moindre que le Montant Disponible au moment de l'annulation de la Catégorie de Parts Sociales appropriée sauf en cas de décision contraire des Associés prise de la manière prévue pour la modification des Statuts pour autant, cependant, que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible."

Dont acte fait et passé à Pétange, le jour figurant en tête des présentes.

Le Notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais et le français, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des parties comparantes, connues du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, les mandataires des parties comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27 juillet 2015. Relation: EAC/2015/17491. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2015132694/343.

(150143118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Riles Residential S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.503,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 187.747.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Riles Residential S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015132251/11.

(150141897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

RoundStone Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 152.283.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RoundStone Holding SARL

Un mandataire

Référence de publication: 2015132257/11.

(150141784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Rufus Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 177.457.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RUFUS PROPERTY S.A.

Référence de publication: 2015132258/10.

(150142762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Agripartes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 67.994.

Il résulte des décisions prises par le conseil d'administration de la Société en date du 05 août 2015 qu'il a été décidé à l'unanimité:

- d'accepter le remplacement Monsieur Franciscus Willem Josephine Johannes Welman en tant que représentant permanent de Manacor (Luxembourg) S.A, avec effet au 05 août 2015;

- d'accepter le remplacement de Monsieur Jacob Mudde en tant que représentant permanent de MUTUA (Luxembourg) S.A. et FIDES (Luxembourg) S.A., avec effet au 05 août 2015; et

- de nommer Monsieur Fabrice Michel Gilles Mas, né le 24 avril 1979 à Meaux (France), avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que représentant permanent de Manacor (Luxembourg) S.A., MUTUA (Luxembourg) S.A. et FIDES (Luxembourg) S.A., administrateurs de la Société avec effet au 05 août 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 août 2015.

Pour la société

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Signataire autorisé

Référence de publication: 2015136309/22.

(150147678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Rabiou Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 165.974.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RABIOU PROPERTY S.A.

Référence de publication: 2015132259/10.

(150142716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

RB SFOF (Lux) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 177.556.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132261/9.

(150143011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Real Estate Bridel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1227 Luxembourg, 3, rue Bellevue.

R.C.S. Luxembourg B 119.063.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132263/9.

(150141986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Tarpan LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.510,14.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 151.878.

In the year two thousand and fifteen, on the thirtieth day of July,
before us Maître Marc Loesch, civil notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,
was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of Tarpan LuxCo S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred ten euro and ten cent (EUR 12,510.10), with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a notarial deed of Maître Jean-Joseph Wagner, civil law notary residing in Sanem, dated 12 March 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 804 of 19 April 2010 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 151878 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have last been amended following a notarial deed of the undersigned notary dated 26 September 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 3625 of 28 November 2014.

The meeting was declared open at 7.03 p.m. by Me Catherine Kremer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Me Mélody Brunto, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Paul Tecklenburg, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting was the following:

Agenda

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of four cent (EUR 0.04) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred ten euro and ten cent (EUR 12,510.10) to twelve thousand five hundred ten euro and fourteen cent (EUR 12,510.14).

2 To issue one (1) new class A share and three (3) new class B shares, each with a nominal value of one cent (EUR 0.01), having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept (i) subscription for one (1) new class A share by Triton Fund III F&F L.P. and to accept full payment in cash for such new share and (ii) subscription for three (3) new class B shares by TRITON MASTERLUXCO 3 S.à r.l., with payment of a share premium in an aggregate amount of two million three hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine euro and ninety-seven cent (EUR 2,399,999.97), and to accept full payment in kind for such new shares.

4 To convert four hundred forty-one (441) class B shares held by Tarpan L.P. into four hundred forty-one (441) class A shares, having the same rights and privileges as the existing shares.

5 To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

6 Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital was represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(vi) That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of four cent (EUR 0.04) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred ten euro and ten cent (EUR 12,510.10) to twelve thousand five hundred ten euro and fourteen cent (EUR 12,510.14).

Second resolution

The general meeting of shareholders resolved to issue one (1) new class A share and three (3) new class B shares, each with a nominal value of one cent (EUR 0.01), having the same rights and privileges as the existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon appeared:

(i) TFF III Limited, a limited liability company governed by the laws of Jersey, having its registered office at Charter Place (First Floor), 23-27 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE2 3QL, registered with the Companies Registry at the Jersey Financial Services Commission under number 101339, acting as general partner of Triton Fund III F&F L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, having its registered office at Charter Place (First Floor), 23-27 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE2 3QL, registered with the Jersey Registrar of Limited Partnerships under number 1079 (hereafter referred as to the "Subscriber 1"),

hereby represented by Me Catherine Kremer, lawyer, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on July 22, 2015,

which proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The Subscriber 1 declared to subscribe to one (1) new class A share, with a nominal value of one cent (EUR 0.01), and to make full payment in cash for such new share.

The amount of one cent (EUR 0.01) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

(ii) TRITON MASTERLUXCO 3 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of thirteen thousand two hundred thirty-five euro and fifty-nine cent (EUR 13,235.59), having its registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 143926 (hereafter referred as to the "Subscriber 2"),

hereby represented by Me Catherine Kremer, lawyer, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on July 27, 2015,

which proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The Subscriber 2 declared to subscribe to three (3) new class B shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) per share, with payment of a share premium of two million three hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine euro and ninety-seven cent (EUR 2,399,999.97) and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting of a claim held by the Subscriber 2 against the Company (the "Contribution in Kind").

The Contribution in Kind represents a value in aggregate amount of two million four hundred thousand euro (EUR 2,400,000.-).

Proof of the ownership by the Subscriber 2 of the Contribution in Kind has been given to the undersigned notary.

The Subscriber 2 declared that the Contribution in Kind is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution in Kind to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution in Kind to the Company.

The Subscriber 2 further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution in Kind is described and valued.

Third resolution

The general meeting of shareholders resolved to accept the above subscriptions and payments and further resolved to allot the new shares according to the above mentioned subscriptions.

Fourth resolution

The general meeting of shareholders resolved to convert four hundred forty-one (441) class B shares held by Tarpan L.P. into four hundred forty-one (441) class A shares, having the same rights and privileges as the existing shares.

Fifth resolution

The general meeting of shareholders resolved to amend the 1st paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said paragraph will from now on read as follows:

"The share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred ten euro and fourteen cent (EUR 12,510.14) represented by six hundred twenty-five thousand five hundred seven (625,507) class A shares (the "Class A Shares") and six hundred twenty-five thousand five hundred seven (625,507) class B shares (the "Class B Shares"), altogether referred to as the "shares". Each issued share has a nominal value of one cent (EUR 0.01) and is fully paid up."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at around three thousand one hundred euro (EUR 3,100.-).

The undersigned notary who knows and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

There being no other business, the extraordinary general meeting was adjourned at 7.13 p.m..

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le trentième jour du mois de juillet,

par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie

une assemblée générale extraordinaire des associés de Tarpan LuxCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, avec un capital social de douze mille cinq cent dix euros et dix cents (EUR 12.510,10), ayant son siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem du 12 mars 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 804 du 19 avril 2010 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151878 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant en date du 26 septembre 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3625 du 28 novembre 2014.

L'assemblée a été déclarée ouverte à 19.03 heures sous la présidence de Maître Catherine Kremer, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

qui a désigné comme secrétaire Maître Mélody Brunot, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Monsieur Paul Tecklenburg, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence de quatre cents (EUR 0,04) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent dix euros et dix cents (EUR 12.510,10), à douze mille cinq cent dix euros et quatorze cents (EUR 12.510,14).

2 Émission d'une (1) nouvelle part sociale de catégorie A et de trois (3) nouvelles parts sociales de catégorie B, chacune d'une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01), ayant respectivement les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation (i) de la souscription d'une (1) nouvelle part sociale de catégorie A par Triton Fund III F&F L.P., à libérer intégralement en espèces et (ii) de la souscription de trois (3) nouvelles parts sociales de catégorie B par TRITON MAS-TERLUXCO 3 S.à r.l., avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de deux millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-sept cents (EUR 2.399.999,97) et de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales par un apport en nature.

4 Conversion de quatre cent quarante-et-une (441) parts sociales de catégorie B détenues par Tarpan L.P. en quatre cent quarante-et-une (441) parts sociales de catégorie A, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

5 Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital.

6 Divers.

(ii) Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales détenues par les associés, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Que les procurations des associés représentés, après avoir été signées par les membres du bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte.

(iv) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les associés présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(vi) Que l'assemblée a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de quatre cents (EUR 0,04) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent dix euros et dix cents (EUR 12.510,10), à douze mille cinq cent dix euros et quatorze cents (EUR 12.510,14).

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés a décidé d'émettre une (1) nouvelle part sociale de catégorie A et trois (3) nouvelles parts sociales de catégorie B, chacune d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), ayant respectivement les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Souscription - Paiement

Ont ensuite comparu:

(i) TFF III Limited, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au Charter Place (First Floor), 23-27 Seaton Place, St. Hélier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, inscrite au Companies Registry de la Jersey Financial Services Commission, sous le numéro 101339, agissant en tant qu'associé commandité de Triton Fund III F&F L.P., une société en commandite régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au Charter Place (First Floor), 23-27 Seaton Place, St. Hélier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, inscrite au Jersey Registrar of Limited Partnerships, sous le numéro 1079 (ci-après définie comme étant le «Souscripteur 1»),

représentée aux fins des présentes par Maître Catherine Kremer, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juillet 2015 qui,

après avoir été signée par les mandataires et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte.

Le Souscripteur 1 a déclaré souscrire à une (1) nouvelle part sociale de catégorie A, d'une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01), et libérer intégralement en espèces cette part sociale.

Le montant d'un cent (EUR 0,01) est à ce moment-même à la disposition de la Société, preuve ayant été rapportée au notaire soussigné.

(ii) TRITON MASTERLUXCO 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, avec un capital social de treize mille deux cent trente-cinq euros et cinquante-neuf cents (EUR 13.235,59), ayant son siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143926 (ci-après définie comme étant le «Souscripteur 2»),

représentée aux fins des présentes par Maître Catherine Kremer, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 27 juillet 2015 qui,

après avoir été signée par les mandataires et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte.

Le Souscripteur 2 a déclaré souscrire à trois (3) nouvelles parts sociales de catégorie B d'une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) par part sociale, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de deux millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-sept cents (EUR 2.399.999,97) et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature consistant en une créance détenue par le Souscripteur 2 à l'encontre la Société (l'«Apport en Nature»).

L'Apport en Nature représente un montant total de deux millions quatre cent mille euros (EUR 2.400.000,-).

La preuve par le Souscripteur 2 de la propriété de l'Apport en Nature a été rapportée au notaire soussigné.

Le Souscripteur 2 a déclaré encore que l'Apport en Nature est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport en Nature à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport en Nature à la Société.

Le Souscripteur 2 a déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel l'Apport en Nature est décrit et évalué.

Troisième résolution

L'assemblée générale des associés a décidé d'accepter lesdites souscriptions et lesdits paiements et a décidé d'émettre les nouvelles parts sociales conformément aux souscriptions ci-dessus mentionnées.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de convertir quatre cent quarante-et-une (441) parts sociales de catégorie B détenues par Tarpan L.P. en quatre cent quarante-et-une (441) parts sociales de catégorie A, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

«Le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cent dix euros et quatorze cent (EUR 12.510,14) représenté par six cent vingt-cinq mille cinq cent sept (625.507) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A») et six cent vingt-cinq mille cinq cent sept (625.507) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B»), ensemble les «parts sociales». Chaque part sociale a une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) et est entièrement libérée.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à environ trois mille cent euros (EUR 3.100,-).

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants tous connus du notaire soussigné par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé, avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: C. Kremer, M. Brunot, P. Tecklenburg, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 3 août 2015. GAC/2015/6687. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 5 août 2015.

Référence de publication: 2015135262/242.

(150145610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

Red S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 102.308.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2015132265/10.

(150141903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Regata S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 144.702.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132266/9.

(150142369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Reif II Administration S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 190.858.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2015.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2015132267/12.

(150142765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Paradocs Research S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 51.350,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 143.679.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 17 juillet 2015, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Dominique Robyns, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- René Beltjens, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2015 et qui se tiendra en 2016;

2. Nomination de Philippe Leclerq, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat d'administrateur, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2015 et qui se tiendra en 2016

3. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes de Alter Domus Luxembourg S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2015 et qui se tiendra en 2016;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 août 2015.

Référence de publication: 2015137638/23.

(150148733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Retelux G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9653 Goesdorf, 15, Um Haff.

R.C.S. Luxembourg B 103.793.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132269/9.

(150141971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Revilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 17, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 25.549.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2015132270/12.

(150142689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Roamsys S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6647 Wasserbillig, 6, rue des Roses.

R.C.S. Luxembourg B 172.752.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132271/9.

(150142513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Rovari S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 146.601.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132275/10.

(150142701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Luxembourg Fund Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 150.332.

EXTRAIT

Le rapport annuel au 31 décembre 2013 et les comptes de pertes et profits ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le fonds
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2015134930/14.

(150146096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

Rovconsult S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1646 Senningerberg, 25, rue du Gruenewald.

R.C.S. Luxembourg B 126.913.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132276/10.

(150142419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

RPRO Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 184.052.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2015.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2015132278/12.

(150142667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

S & K Syndic S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9147 Erpeldange, 1, Beim Dreieck.

R.C.S. Luxembourg B 154.738.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132280/9.

(150141970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

PayPal 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.840.000.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.758.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 11 août 2015

En date du 11 août 2015, l'associé unique de la Société décide:

- de nommer Monsieur Richard Swales, demeurant professionnellement au 22-24, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée; et
- de nommer Madame Victoria Elizabeth Reaney, demeurant professionnellement au 22-24, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, gérante de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Depuis le 11 août 2015, le conseil de gérance de la Société se compose donc comme suit:

- Monsieur Nicholas Staheyeff, gérant;
- Monsieur David Ferri, gérant;
- Monsieur Richard Swales, gérant; et
- Madame Victoria Elizabeth Reaney, gérante.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Paypal 2 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015137642/23.

(150149311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

S.I.I.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1465 Luxembourg, 1, rue Michel Engels.

R.C.S. Luxembourg B 89.516.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132282/9.

(150142260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

S.L.P. Société Luxembourgeoise de Placements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 36.977.

Le bilan de la société au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015132284/12.

(150142695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Saddle Luxco Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.502,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 185.017.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Saddle Luxco Holding S.à r.l.

Un Mandataire

Référence de publication: 2015132286/11.

(150142107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

DMF Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 12, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 78.378.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de manière extraordinaire au siège social de la société en date du 23 juillet 2015 à 16h00

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'accepter la démission de M. Stéphane Biver de son mandat d'administrateur.
- de nommer en remplacement de L'administrateur démissionnaire Monsieur Alain Noullet, né à Berchem-Ste-Agathe (Belgique), le 2 novembre 1960, demeurant professionnellement à L - 2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2018.
- de prendre note du changement d'adresse de Monsieur Clive Godfrey, Administrateur, son adresse actuelle étant: L - 1720 Luxembourg, rue Heinrich Heine, 8
- de prendre note du changement d'adresse de Data Graphic S.A., Commissaire aux Comptes, son adresse actuelle étant: L - 1720 Luxembourg, rue Heinrich Heine, 8.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2015.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2015136471/22.

(150148603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Sadina S.A., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 39, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 193.152.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132287/10.

(150142946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

SanBeep SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 186.144.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132293/9.

(150142171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Saturn Real S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 121.001.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 Juillet 2015.

Sanne Group (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2015132294/11.

(150142546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Macaines Mining Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 50.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 184.174.

La mention rectificative remplacera la précédente version déposée:

B184174 - L150141129

Déposé le 31/07/2015

RECTIFICATIF

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2015.

Référence de publication: 2015134975/14.

(150146287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

Scripps Media Investments I, Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 165.795.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132299/10.

(150142894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Scripps Media Investments II, Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 12.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 165.800.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132300/10.

(150142895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Services Fiduciaires du Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38-40, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 105.346.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

Pour Services fiduciaires du Luxembourg

Fideco S.A.

Référence de publication: 2015132301/12.

(150141811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Elit Properties S.A., Société Anonyme Soparfi,**(anc. Savalla S.A.).**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 112.811.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de manière extraordinaire à Luxembourg
en date du 3 juillet 2015 à 8h30*

L'Assemblée a décidé à l'unanimité:

- De prendre acte de la démission de Monsieur Stéphane BIVER de son mandat d'Administrateur.
- De nommer en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Jean-Pierre HIGUET, né à Couvin (Belgique), le 23 novembre 1960, demeurant professionnellement à L - 2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128.
Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'année 2019.
- De prendre acte du changement d'adresse de Clive GODFREY, Administrateur, son adresse actuelle étant: L - 1720 Luxembourg, rue Heinrich Heine, 8.
- De prendre acte du changement d'adresse de DATA GRAPHIC S.A., Commissaire aux Comptes, son adresse actuelle étant: L - 1720 Luxembourg, rue Heinrich Heine, 8.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2015.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2015136486/22.

(150148545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Services Fiduciaires du Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38-40, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 105.346.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

Pour Services fiduciaires du Luxembourg

Fideco S.A.

Référence de publication: 2015132302/12.

(150141812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Services Fiduciaires du Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38-40, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 105.346.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

Pour Services fiduciaires du Luxembourg

Fideco S.A.

Référence de publication: 2015132303/12.

(150141813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Sharpsburg Holdings Limited (Luxembourg) SCS, Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 3.751.466.476,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.372.

Les comptes annuels pour la période du 30 décembre 2013 au 28 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132304/11.

(150142041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Couche-Tard Brands and Financing, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 188.967.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-third day of July,

before Maître Danielle KOLBACH, civil law notary residing in Redangesur-Attert, undersigned.

Was held

an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Couche-Tard Brands and Financing, a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of USD 47,493,628 having its registered office at 5 rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duchy of Luxembourg, and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg (Register of Trade and Companies) under number B 188.967 (the "Company").

There appeared

the sole shareholder of the Company, namely 9121-2738 Québec Inc., a corporation duly incorporated and validly existing under the laws of the province of Québec, Canada, with registered office at 4204, boulevard Industriel, CDN - H7L 0E3 Laval, Québec, Canada and registered with the Registre des Entreprises du Québec under number 1161060372 acting in its sole name and its own behalf, and also acting for and on behalf of its Luxembourg branch, namely 9121-2738 Québec Inc. - Lux Branch, with registered office at 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg (Register of Trade and Companies) under number B 196.407 (the “Sole Shareholder”);

here represented by Mr. Max MAYER, employee, residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialled *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The 474,937 (four hundred seventy-four thousand nine hundred thirty-seven) class A ordinary shares and the 47,018,691 (forty-seven million eighteen thousand six hundred ninety-one) class B preferred shares representing the whole share capital of the Company were represented so that the meeting could validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been duly informed.

The Sole Shareholder, acting through its proxy holder, requested the notary to enact that the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Increase of the share capital of the Company by way of the issuance of new class A shares of the Company with a share premium exclusively attached thereto;
2. Subscription and payment of the newly issued class A shares and payment of the share premium attached thereto by way of a contribution in cash by the sole shareholder of the Company;
3. Subsequent amendment to article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect the updated share capital of the Company; and
4. Miscellaneous;

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, represented as stated here-above, the following resolutions have been taken:

First resolution

It was resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 1,180,000 (one million one hundred and eighty thousand US Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 47,493,628 (forty-seven million four hundred ninety-three thousand six hundred twenty-eight US Dollars) to USD 48,673,628 (forty-eight million six hundred seventy-three thousand six hundred twenty-eight US Dollars) by way of the issuance of 1,180,000 (one million one hundred and eighty thousand) new class A ordinary shares of the Company with:

- (i) a nominal value of USD 1 (one US Dollar) each (the “New Shares”); and
- (ii) a share premium of an amount of USD 10,620,000 (ten million six hundred and twenty thousand US Dollars) exclusively attached thereto and to (a) be allocated to a freely distributable item of the balance sheet of the Company as share premium and (b) remain exclusively attached to the class A shares of the Company held by the Sole Shareholder at any time (the “Share Premium”).

It was further resolved to accept that an amount of USD 118,000 (one hundred and eighteen thousand US Dollars) from the Share Premium be allocated to the legal reserve of the Company.

Second resolution

It was resolved to accept that all the New Shares be subscribed by the Sole Shareholder by way of a contribution in cash of an amount of USD 11,800,000 (eleven million eight hundred thousand US Dollars) (the “Contribution”).

Subscription - Payment

The Sole Shareholder, through its proxy holder, declared to subscribe to all the New Shares by paying:

- the nominal value of the New Shares for an amount of USD 1,180,000 (one million one hundred and eighty thousand US Dollars); and
- the Share Premium exclusively attached thereto for an amount of USD 10,620,000 (ten million six hundred and twenty thousand US Dollars);

the whole being fully paid-up by way of the Contribution.

Evidence of the Contribution's existence

Proof of the Contribution's existence has been given to the undersigned notary by producing a blocked funds certificate.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions it was resolved to amend article 6 of the articles of association of the Company to read as follows:

“ **Art. 6. Capital.** The Company’s share capital is set at USD 48,673,628 (forty-eight million six hundred seventy-three thousand six hundred twenty-eight US Dollars) represented by:

- 1,654,937 (one million six hundred fifty-four thousand nine hundred thirty-seven) ordinary shares (the “Class A Shares”); and

- 47,018,691 (forty-seven million eighteen thousand six hundred ninety-one) preferred shares (the “Class B Shares”); with a nominal value of USD 1 (one US Dollar) each, fully paid-up.

The share capital may be increased or reduced from time to time by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.”

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 5,100.-

The contribution is valued at EUR 10,800,400.-.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person acting through its attorney, the present deed is worded in English followed by a French translation and that in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney of the appearing person, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-troisième jour du mois de juillet,

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, soussigné,

S'est réunie

une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de Couche-Tard Brands and Financing, une société à responsabilité limitée dûment constituée et existant valablement conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de 47.493.628 USD, ayant son siège social au 5 rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 188.967 (la «Société»).

A comparu

l'associé unique de la Société, nommément 9121-2738 Québec Inc., une société dûment constituée et existant valablement en vertu des lois de la Province du Québec, Canada, ayant son siège social au 4204, boulevard Industriel, CDN - H7L 0E3 Laval, Québec, Canada, et immatriculée auprès du Registre des Entreprises du Québec, sous le numéro 1161060372 agissant en son nom et pour son compte et agissant aussi au nom et pour le compte de sa succursale luxembourgeoise, nommément 9121-2738 Québec Inc. - Lux Branch, ayant son adresse au 5 rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 196.407 (l'«Associé Unique»),

Ici représenté par M. Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les 474.937 (quatre cent soixante-quatorze mille neuf cent trente-sept) parts sociales ordinaires de classe A et les 47.018.691 (quarante-sept millions dix-huit mille six cent quatre-vingt-onze) parts sociales préférentielles de classe B, représentant l'intégralité du capital social de la Société, étaient représentées, de sorte que l'assemblée a pu décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a été préalablement informé.

L'Associé Unique, agissant par l'intermédiaire de son mandataire, a prié le notaire d'acter que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société par l'émission de nouvelles parts sociales de classe A de la Société avec une prime d'émission exclusivement y attachée;

2. Souscription et paiement des parts sociales de classe A nouvellement émises et paiement de la prime d'émission y attachée au moyen d'un apport en numéraire par l'associé unique de la Société;

3. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société en vue de refléter l'augmentation du capital social de la Société; et

4. Divers.

Après que l'ordre du jour a été approuvé par l'Associé Unique, représenté tel que mentionné ci-avant, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il a été décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 1.180.000 USD (un million cent quatre-vingt mille Dollars américains) pour le porter de son montant actuel de 47.493.628 USD (quarante-sept millions quatre cent quatre-vingt-treize mille six cent vingt-huit Dollars américains) à un montant de 48.673.628 USD (quarante-huit millions six cent soixante-treize mille six cent vingt-huit Dollars américains) par l'émission de 1.180.000 (un million cent quatre-vingt mille) nouvelles parts sociales ordinaires de classe A avec:

(i) une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»); et

(ii) une prime d'émission d'un montant de 10.620.000 USD (dix millions six cent vingt mille Dollars américains) exclusivement y attaché et devant (a) être allouée à une réserve librement distribuable du bilan à titre de prime d'émission et (b) rester attachée à toutes les parts sociales de classe A de la Société détenues par l'Associé Unique à tout moment (la «Prime d'Emission»).

Il a été également décidé qu'un montant de 118.000 USD (cent dix-huit mille Dollars américains) de la Prime d'Emission soit alloué à la réserve légale de la Société.

Seconde résolution

Il a été décidé d'accepter que les Nouvelles Parts Sociales soient souscrites par l'Associé Unique au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de 11.800.000 USD (onze millions huit cent mille Dollars américains) (l'«Apport»).

Souscription - Paiement

L'Associé Unique, par l'intermédiaire de son mandataire, a déclaré souscrire à toutes les Nouvelles Parts Sociales en payant:

- la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales pour un montant de 1.180.000 USD (un million cent quatre-vingt mille Dollars américains); et

- la Prime d'Emission y attachée exclusivement pour un montant de 10.620.000 USD (dix millions six cent vingt mille Dollars américains);

le tout étant entièrement libéré au moyen de l'Apport.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée au notaire soussigné par la présentation d'un certificat de blocage des fonds.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, il a été décidé de modifier l'article 6 des statuts de la Société afin de le lire comme suit:

« **Art. 6. Capital.** Le capital social de la Société est fixé à 48.673.628 USD (quarante-huit millions six cent soixante-treize mille six cent vingt-huit Dollars américains) représenté par:

- 1.654.937 (un million six cent cinquante-quatre mille neuf cent trente-sept) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales de Classe A»); et

- 47.018.691 (quarante-sept millions dix-huit mille six cent quatre-vingt-onze) parts sociales préférentielles (les «Parts Sociales de Classe B»)

avec une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune, entièrement libérées.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par résolution prise par un vote de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ 5.100,- EUR.

L'apport a été évalué à EUR

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande de la partie comparante agissant par le biais de son mandataire le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte fait et passé à Junglinster, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Après lecture faite au mandataire de la personne comparante, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: M.MAYER, D.KOLBACH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils le 27 juillet 2015. Relation: DAC/2015/12515. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): J. THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Redange-sur-Attert, le 3 août 2015.

Référence de publication: 2015132708/181.

(150143089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Soil-Concept S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9378 Diekirch, Friedhaff.

R.C.S. Luxembourg B 98.398.

Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132307/10.

(150142003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Sol Mate AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 165.337.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132308/9.

(150142198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Somerset Capital Partners Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 163.423.

Le bilan de la société au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015132309/13.

(150141893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Hasselblad Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 165.598.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 7 août 2015

- Est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet rétroactif au 30 juillet 2015:

* Pieter Oosting, né le 05 juin 1961 à Bergen op Zoom, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au Utvecklingsgatan 2, 417 56 Gothenburg, Suède;

* Kennet Lundberg, né le 15 septembre 1957 à Bramaregard, Suède, ayant son adresse professionnelle au Utvecklingsgatan 2, 417 56 Gothenburg, Suède;

* Lucinda Clifton-Bryant, née le 18 octobre 1977 à Acchen, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

* Peter van Opstal, né le 12 février 1969 à Zwijndrecht, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 août 2015.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un gérant

Référence de publication: 2015136564/22.

(150147704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Spiegler S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 171.328.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Spiegler S.à r.l.

Marielle Stijger

Gérant

Référence de publication: 2015132311/12.

(150142870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Splendid Drinks A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 111.709.

Auszug aus dem Protokoll der Verwaltungsratssitzung vom 22. Juli 2015

Nach eingehender Beratung fasst die Verwaltungsratssitzung folgende Beschlüsse:

1. Die Abberufung von Jan Göden, geboren am 23.01.1976 in Trier, geschäftsansässig in 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, zum 22.07.2015 als Delegierter der täglichen Geschäftsführung der Splendid Drinks AG wird angenommen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132312/12.

(150142273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Station Latignies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4832 Rodange, 426, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 163.273.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132314/10.

(150142926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Lbc II Vesta Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.000.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 189.646.

Il résulte des résolutions des associés prises en date du 30 juin 2015 que:

A compter du 1^{er} juillet 2015, MM. Jean-Claude Lucius et Marcellino von Hoensbroech sont remplacés comme Gérants de catégorie A par la société CAST-Partners S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 296-298 route de Longwy, L-1940 Luxembourg, pour une durée indéterminée.

Dès lors, le conseil de gérance de la Société est composé comme suit à compter du 1^{er} juillet 2015:

Gérants de catégorie A:

- CAST-Partners Sàrl

Gérants de catégorie B:

- Monsieur Simon Parr Mackintosh

- Madame Corine Frérot

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 août 2015.

Référence de publication: 2015133059/20.

(150143838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Syniverse Luxembourg SCS, Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 178.019.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015132319/12.

(150141701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

SA JMV, Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 15-17, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 173.833.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132320/9.

(150142064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Sabi Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 3-5, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 146.278.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132321/9.

(150141754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Salton S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 82.670.

Les comptes annuels au 30 juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132322/9.

(150141680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Comitato degli Italiani all'Estero Luxembourg, Association sans but lucratif.

Siège social: L-2651 Luxembourg, 5, rue St. Ulric Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg F 10.475.

STATUTS

Entre les soussignés:

- Emanuela Corvasce, résidante à 54 rue des Aubépines, L- 1145 Luxembourg employée de nationalité italienne
 - Maria teresa Fulci résidante à 35 rue dr. Joseph Peffer, L-2319 Luxembourg employée de nationalité italienne
 - Fiammetta Martella, résidante à 10 rue Saint-Jean, L- 4153 Esch-sur-Alzette pensionnée de nationalité italienne
- et toutes celles ou ceux qui deviendront membres par la suite, est constituée une association sans but lucratif régie par la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée, et par les présents statuts.

Chapitre I^{er} . - Dénomination, siège, objet

Art. 1^{er} . L'Association est dénommée "Comitato degli Italiani all'Estero Luxembourg", en abrégé "Comites Luxembourg", A.s.b.l.)

Art. 2. L'Association a son siège à Luxembourg.

Art. 3. Sa durée est illimitée.

Art. 4. Le Comites Luxembourg trouve son origine dans la loi de l'Etat Italien du 29 octobre 2003, n° 286 et ses règlements et décrets d'actuation (la «Loi Italienne») est une institution démocratique élue par la communauté italienne résidante au Grand-Duché du Luxembourg et qui la représente dans les relations avec l'autorité consulaire italienne au Grand-Duché de Luxembourg.

Le Comites Luxembourg a pour objet la sauvegarde des intérêts de la communauté italienne résidante au Grand-Duché du Luxembourg et la promotion de son développement social, civique et culturel, dans le respect de la législation du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif (la «Législation Luxembourgeoise») et de la Loi Italienne. En cas de conflit entre la Législation Luxembourgeoise et la Loi Italienne, la Législation Luxembourgeoise prévaut.

Le Comites Luxembourg se propose notamment de coopérer avec l'autorité consulaire italienne pour la défense des droits civiques des ressortissants italiens résidants au Grand-Duché de Luxembourg, de promouvoir la culture italienne par le biais d'initiatives et activités culturelles et civiques et de promouvoir la collaboration avec les institutions luxembourgeoises.

Le Comites Luxembourg se propose de promouvoir la communication et l'échange d'idées entre ses membres et la communauté italienne par des rencontres régulières, d'organiser des conférences et débats, de publier des articles et ouvrages traitant de problèmes sociaux intéressant les résidents italiens aux Grand-duché de Luxembourg. Elle se propose de promouvoir la participation des jeunes, l'égalité de chance, la formation professionnelle, l'assistance sociale et scolaire, la récréation et le sport de la communauté italienne résidante au Grand-Duché de Luxembourg.

Elle pourra également nouer des contacts avec des Associations et institutions ayant un objet analogue en Europe et au Grand-Duché de Luxembourg.

Chapitre II. - Membres, démissions, exclusions

Art. 5. L'Association se compose de membres effectifs élus par la communauté italienne résidante au Grand-Duché de Luxembourg selon les dispositions de la loi de l'Etat italien du 27 décembre 2001, n° 459 et ses règlements d'actuation. La durée du mandat ainsi reçu est de cinq (5) ans. La liste des membres élus du Comites est annexée à ces Statuts en Annexe 1 et sera annuellement complétée par l'indication des modifications qui se sont produites parmi les membres, si d'application, et déposée auprès du Registre du Commerce et de sociétés en conformité avec l'article 10 de la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

Art. 6. L'Assemblée Générale peut décider de coopter jusqu'à quatre (4) membres étrangers qui sont d'origine italienne selon les dispositions de la Loi Italienne.

Art. 7. La qualité de membre se perd, autre qu'en cas de décès:

- a) par démission écrite adressée au Conseil d'Administration;
- b) par décision de l'Assemblée à la majorité des deux tiers (2/3) des voix, si le membre, sans en avertir au préalable, n'a pas participé à trois (3) réunions consécutives de l'Assemblée Générale. On considère que le membre n'a pas averti au préalable si, dûment convoqué à une réunion de l'Assemblée Générale, il n'a pas communiqué au préalable à l'ouverture de la réunion et par écrit à un membre du Conseil d'Administration ou au Président son impossibilité d'y participer;
- c) si le membre transfère sa résidence dans une circonscription consulaire différente de celle-ci dans laquelle il a été élu ou en Italie.

Le Président informe l'autorité consulaire italienne de la perte de la qualité de membre établie comme prévu ci-dessus, l'autorité consulaire italienne émettra le décret consulaire pour acter le remplacement dudit membre par le premier candidat non élu de la même liste d'appartenance du candidat sortant.

Art. 8. Le nombre des membres est fixé à douze (12) plus le quatre (4) membres cooptés si tel est le cas.

Art. 9. L'appartenance au Comites Luxembourg étant fondée sur l'élection de ses membres par la communauté italienne résidante au Grand-Duché de Luxembourg, aucune cotisation n'est prévue pour acquérir la qualité de membre.

Chapitre III. - Composition des organes de l'Association, modalités d'élection du Président et du Conseil d'Administration

Art. 10. Sont organes de l'Association:

- a) Le Président;
- b) l'Assemblée Générale, composée par les douze (12) membres élus, plus les quatre (4) membres cooptés si tel est le cas, et
- c) le Conseil d'Administration, composé de trois (3) membres élus, dont le Vice-Président, plus le Président.

Art. 11. Le Président, sous délégation du Conseil d'Administration, gère les affaires de l'Association et la représente dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires. Il est membre d'office de toute Commission de travail avec droit de vote. Il peut, sous sa responsabilité, déléguer tous ou certains de ses pouvoirs au Vice-Président ou en l'absence de ce dernier à l'un des membres du Conseil d'Administration. Le Président convoque l'Assemblée Générale au moins chaque quatre (4) mois et quand un tiers (1/3) des membres en fait la demande par écrit et sur demande de l'autorité consulaire italienne.

Art. 12. Le Président fait partie du Conseil d'Administration et en préside les réunions.

Art. 13. L'Assemblée Générale, lors de sa première Assemblée Générale ordinaire et suivant les règles prévues par la Loi Italienne, élit

a) le Président, à la majorité simple. La démission du Président peut être demandée par une motion écrite et souscrite par au moins un cinquième (1/5) des membres de l'Assemblée Générale qui inclue l'indication du candidat à sa succession. La motion est soumise au vote de l'Assemblée Générale dans la réunion successive à celle pendant laquelle la motion a été présentée et, si elle obtient le vote favorable de la majorité simple des membres présents ou représentés, le nouveau Président entrera en fonction immédiatement.

b) le trois (3) membres du Conseil d'Administration à la majorité simple; le membre qui a obtenu le plus de votes lors de la votation est élu vice-Président.

Art. 14. Le mandat des membres ainsi élus aura une durée de 5 ans. Les charges sont purement honorifiques.

Art. 15. Sans préjudice des provisions de l'Article 10 a) ci-dessus, il sera pourvu au remplacement du Président ou d'un membre du Conseil d'Administration sortant par élection lors de la première Assemblée Générale suivante.

Art. 16. En cas de vacation du Président, le Vice-Président assure ses fonctions jusqu'à l'élection du nouveau Président lors de l'Assemblée Générale suivante. En cas de vacation d'un autre membre du Conseil d'Administration, les membres restants du Conseil d'Administration cooptent un remplaçant parmi les membres de l'Association, jusqu'à l'Assemblée Générale suivante qui procédera à l'élection du nouveau membre du Conseil d'Administration.

Art. 17. Le vice-Président assiste le Président dans l'exercice de ses fonctions et le remplace en cas d'absence.

Art. 18. Le Conseil d'Administration instruit les Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires et opère selon les directives de l'Assemblée Générale.

Art. 19. Les réunions du Conseil d'Administration seront convoquées, par courrier ordinaire ou électronique, par le Président ou par un autre membre par celui délégué et seront valablement constituée si y seront présents ou représentés au moins deux de ses membres et le Président.

Art. 20. Au sein du Conseil d'Administration, les décisions seront prises à la majorité simple des voix de ses membres présents ou représentés. Quelles qu'ils soient les modalités avec lesquelles le vote est exprimé (par bulletin ou par levée de main), en cas de parité de vote, le vote du Président, qui votera en dernier départagera les voix.

Chapitre IV. - Secrétaire et Commission de travail

Art. 21. Le secrétariat de l'Assemblée Générale est confié à un Secrétaire qui est élu parmi ses membres à la majorité simple lors de la première Assemblée Générale ordinaire. Le Secrétaire assure le secrétariat de l'Association et rédige les procès-verbaux des Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires. Les procès-verbaux signés par le Président et le Secrétaire sont ainsi transmis à l'autorité consulaire italienne.

Art. 22. L'Assemblée constitue des Commission de travail ouverts à la collaboration d'experts externes à l'Association, qui n'auront pas droit de vote au sein des Commissions pour traiter des sujets spécifiques. Parmi et par les membres de chaque Commission est élu un président qui doit être membre de l'Association. Chaque Comité sera régulièrement constitué en séance quel qu'il soit le nombre de ses membres et les modalités de convocation de ses réunions. Chaque Commission

prendra ses décisions valablement à la majorité simple de ses membres présents ou représentés. Quelles qu'ils soient les modalités avec lesquelles le vote est exprimé (par vote électronique, bulletin ou par levée de main), en cas de parité de vote, le vote du président de la Commission, qui votera en dernier départagera les voix. Les propositions d'initiatives des Commission de travail seront soumises au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire. Le représentant de l'autorité consulaire italienne peut participer aux réunions de chaque Commission, s'il le souhaite.

Chapitre V. - Trésorier, mode de règlement des comptes

Art. 23. L'Assemblée Générale, lors de sa première Assemblée Générale ordinaire nomme parmi ses membres un Trésorier, qui assure la comptabilité de l'Association et en rédige le bilan et le budget prévisionnel. Le Trésorier pourra engager l'Association avec sa signature si conjointe à celle du Président ou, en l'absence du Président, celle du Vice-Président ou d'un membre du Conseil d'Administration.

Art. 24. Au plus tard trente (30) jours après la fin de l'année fiscale, le Trésorier soumet les comptes de l'exercice écoulé au Conseil d'Administration, qui le présente à l'Assemblée Générale pour approbation. Les comptes pourront être certifiés par trois (3) réviseurs qui ne peuvent pas être membres de l'Association, dont deux désignées par l'Assemblée Générale et un par l'autorité consulaire italienne. Les comptes ainsi approuvés seront transmis à l'autorité consulaire italienne pas plus tard que quarante-cinq (45) jours après la fin de l'année fiscale.

Art. 25. Au plus tard le 30 septembre de chaque année, le Trésorier soumet un projet de budget pour l'exercice suivant au Conseil d'Administration, qui le présente à l'Assemblée Générale pour approbation. Le budget ainsi approuvé sera transmis à l'autorité consulaire pas plus tard que le 31 octobre de chaque année.

Art. 26. Les comptes annuels et le budget prévisionnel seront signés par le Trésorier et par le Président.

Chapitre VI. - Assemblée Générale

Art. 27. L'Assemblée Générale se réunit en session ordinaire au moins trois (3) fois par an dont une au cours du dernier trimestre de l'année civile. Elle est en outre convoquée par le Président chaque fois que celui-ci le juge nécessaire ou lorsqu'un cinquième (1/5) des membres, ou l'autorité consulaire italienne en fait la demande.

Art. 28. Les convocations sont adressées, par courrier postale ou électronique, aux membres et ceci au moins huit (8) jours avant la date prévue de la réunion. La convocation doit contenir l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. Il sera inclus dans l'ordre du jour toute proposition signée par au moins un vingtième (1/20) de ses membres et présentée au Président ou au Conseil d'Administration au moins 1 jour avant la date prévue de la réunion.

Art. 29. L'Assemblée Générale se réunit en session extraordinaire pour la modification de ses statuts ou pour décider sur sa liquidation ou dissolution par convocation adressée, par courrier postale ou électronique, aux membres et ceci au moins quinze (15) jours avant la date prévue de la réunion. La convocation doit contenir l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Art. 30. L'Assemblée Générale, convoquée dans les formes définies à l'article 17, est régulièrement constituée si sont présents ou représentés au moins sept (7) de ses membres et prend ses décisions valablement à la majorité simple des membres présents ou représentés. Quelles qu'ils soient les modalités avec lesquelles le vote est exprimé (par bulletin ou par levée de main), en cas de parité de vote, le vote du Président, qui votera en dernier départagera les voix. Un membre pourra se faire représenter seulement par un autre membre à qui aura donné procuration écrite pour qu'il le représente à l'Assemblée Générale ordinaire ou extraordinaire; une procuration donnée à toute autre personne ne sera pas valide et sera refusée. Le Président dirige les réunions de l'Assemblée Générale ordinaire ou extraordinaire et au début de la séance fixe le temps de parole des interventions de la sorte que tous les membres puissent s'exprimer.

Art. 31. Sans préjudice des provisions de l'article 21 ci-dessus, les décisions de l'Assemblée Générale sont portées à la connaissance des membres et des tiers par le bien de publication par voie électronique.

Art. 32. Les Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires sont publiques; le représentant de l'autorité consulaire italienne y est convoqué également.

Chapitre VII. - Modification des Statuts, Dissolution et Liquidation

Art. 33. Pour procéder à une modification des Statuts ou à la dissolution de l'Association, l'Assemblée Générale doit être convoquée en session extraordinaire. L'Assemblée Générale extraordinaire est régulièrement constituée si sont présents ou représentés au moins les deux tiers (2/3) de ses membres et prend ses décisions valablement à la majorité des deux tiers (2/3) des voix. La convocation doit indiquer les modifications des Statuts qui sont proposés.

Art. 34. Si en première convocation l'Assemblée Générale extraordinaire ne réunit pas les deux tiers (2/3) de ses membres, une deuxième session sera convoquée. L'Assemblée Générale pourra alors valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents et dans ce cas, la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil conformément à l'article 8, alinéa 2 de la loi du 21 avril 1928.

Art. 35. Si la modification porte sur l'objet en vue duquel l'Association s'est constituée, il sera procédé conformément à l'article 8, alinéa 3 a, b et c de la loi du 21 avril 1928 sur les Association et Fondations sans but lucratif.

Art. 36. Si l'objet de la réunion de l'Assemblée Générale extraordinaire est la dissolution de l'Association, celle-ci ne peut pas être prononcée que si elle est votée à la majorité des deux tiers (2/3) des membres présents.

Art. 37. Toute décision qui prononce la dissolution, prise par l'Assemblée Générale ne réunissant pas les deux tiers (2/3) de ses membres est soumise à l'homologation du tribunal civil.

Art. 38. Si le nombre des membres est réduit à moins que la moitié (1/2), l'autorité consulaire italienne prononce la dissolution de l'Association et convoque des nouvelles élections qui devront être tenues au plus tard dans les six (6) mois à partir de la date de dissolution.

Art. 39. En cas de dissolution, l'Assemblée Générale nommera un ou plusieurs liquidateurs. Son patrimoine, après liquidation du passif, sera remis à titre de don à l'autorité consulaire italienne.

Chapitre VIII. - Dispositions générales

Art. 40. Pour tout ce qui ne figure pas aux présents statuts, il est référé à la Législation Luxembourgeoise et à la Loi Italienne. En cas de conflit entre la Législation Luxembourgeoise et la Loi Italienne, la Législation Luxembourgeoise prévaut.

Luxembourg le 25 juillet 2015.

G. Esposito / E. Corvasce / M. T. Fulci / F. Martella.

Référence de publication: 2015132696/177.

(150144199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

SB Securities S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 171.037.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2015132326/10.

(150143857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

SBP 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 188.655.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132327/9.

(150142441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

SBP 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 188.654.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132328/9.

(150142445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Ecolab Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 332.577.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 132.319.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 4 août 2015

En date du 4 août 2015, l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- de révoquer Regina Butenberg, en tant que gérant B de la Société et ce avec effet immédiat.

- de nommer Sergii Andrukh, Finance Director, né le 6 juillet 1974 à Kiev, Ukraine, demeurant professionnellement au 7, Richtistrasse, CH-8304 Wallisellen, Suisse, en tant que gérant B de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Gérants A:

- Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l.
- Jean Gil Pires
- Giuseppe di Modica

Gérants B:

- Ralph Gichtbrock
- Sergii Andrukh

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2015.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015135624/26.

(150146785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Schanen-Raski Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7444 Lintgen, 9B, rue du Cimetière.

R.C.S. Luxembourg B 173.786.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132329/9.

(150141969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Scharel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3896 Foetz, 4, Biirkewee.

R.C.S. Luxembourg B 175.882.

DISSOLUTION

L'an deux mille quinze, le dix-sept juillet.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

- 1.- Monsieur Raymond SCHMITZ, retraité, né à Rodange le 26 mars 1945, demeurant à L-3896 Foetz, 4, Biirkewee,
- 2.- Madame Eliane SCHMITZ, retraitée, née à Wahlhausen, le 10 décembre 1950 demeurant à L-6163 Bourglinster, 7, rue d'Altlinster,

3.1.- Monsieur Arnould SCHMITZ, retraité, né à Ettelbrück, le 3 août 1947, et son épouse

3.2.- Madame Annette SCHLESSER, femme au foyer, née à Wiltz, le 17 janvier 1948

demeurant ensemble à L-7651 Heffingen, 44, Am Duerf.

Lesquelles personnes comparantes ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit leurs déclarations:

a.- Que la société à responsabilité limitée "SCHAREL S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-3896 Foetz, 4, Biirkewee, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 175.882, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 12 mars 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1111 du 10 mai 2013. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

b.- Que le capital social est fixé à deux cent soixante-dix mille euros (270.000,- EUR), représenté par deux mille sept cents (2.700) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune, détenues comme suit:

Associés	Nombre de parts sociales
1.- Monsieur Raymond SCHMITZ, neuf cents parts sociales	900
2.- Madame Eliane SCHMITZ, neuf cents parts sociales	900
3.1- Monsieur Arnould SCHMITZ, quatre cent cinquante parts sociales	450
3.2. Madame Annette SCHLESSER, quatre cent cinquante parts sociales	450
Total: deux mille sept cents parts sociales	<u>2.700</u>

c.- Que les comparantes sont les seules et uniques associées de ladite société.

d.- Que l'activité de la société ayant cessé et que les comparantes, en tant qu'associées, siégeant en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la société, prononcent la dissolution anticipée de la prédite société, avec effet immédiat, et sa mise en liquidation.

e.- Que les associées désignent Monsieur Raymond SCHMITZ, préqualifié comme liquidateur de la société, mission qu'il accepte, lequel aura pleins pouvoirs pour établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, faire toutes déclarations et faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution la dissolution anticipée de la société et sa liquidation.

f.- Que le liquidateur requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare avoir réglé tout le passif de la société dissoute, moyennant reprise par les associées de l'intégralité de l'actif et du passif, et avoir transféré tous les actifs au profit des associées.

g.- Que les associées sont investies de tous les éléments actifs de la société et répondront personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour.

h.- Que les associées déclarent que la société n'est pas propriétaire d'un immeuble au Grand-Duché de Luxembourg.

i.- Que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

j.- Que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la société pour l'exécution de son mandat jusqu'à jour.

k.- Que décharge pleine et entière est accordée au liquidateur de la société pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

l.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à L-3896 Foetz, 4, Biirkewee.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de EUR 1'400,- (mille quatre cents euros), sont à la charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Raymond SCHMITZ, Eliane SCHMITZ, Arnould SCHMITZ, Annette SCHLESSER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 21 juillet 2015. Relation GAC/2015/6241. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015132330/62.

(150141618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

SELP(CR) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 35-37, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 177.311.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132338/10.

(150141882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

SGD Luxembourg Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 150.476.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132340/10.

(150142143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Professional Business Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3367 Leudelange, 10, rue des Roses.

R.C.S. Luxembourg B 73.798.

—

Extrait des décisions de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 02/05/2015

L'assemblée générale ordinaire dûment convoquée et régulièrement constituée a pris les décisions suivantes à l'unanimité:

Prolongation du mandat des administrateurs, à savoir:

M. HERBIN Philippe, demeurant 198 rte de la Hesbaye à B-5310 Tavieres

M. VANDENBROECKE Frank, demeurant 376 Ninoofsesteenweg à B-1500 Halle

M. FOLSCHETTE Marc, demeurant 10 rue des Roses à L-3367 Leudelange

Prolongation du mandat d'administrateur délégué, à savoir:

M. FOLSCHETTE Marc, demeurant 10 rue des Roses à L-3367 Leudelange

Prolongation du mandat du commissaire aux comptes, à savoir:

Mme FOLSCHETTE-SOROKA Tatjana demeurant 10 rue des Roses à L-3367 Leudelange

Les mandats des administrateurs, M. HERBIN Philippe et M. VANDENBROECKE Frank,

de l'Administrateur délégué M. FOLSCHETTE Marc et du commissaire aux comptes,

Mme FOLSCHETTE-SOROKA Tatjana, sont prolongés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2021.

Le mandat de Mme Jeannine Weis, demeurant 33 rue de Bonnevoie à L-5950 ITZIG se termine le 6/7/2004

Leudelange, le 02 mai 2015.

Référence de publication: 2015137674/23.

(150149150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

SGD Luxembourg Perfumery Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 185.198.

—

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sabrina Vanherck

Le Mandataire

Référence de publication: 2015132341/12.

(150142766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Shining Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 112.947.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132342/10.

(150142242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

SK Comeats Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3897 Foetz, 11, rue Jean-Pierre Bicheler.

R.C.S. Luxembourg B 188.608.

—

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2015132343/10.

(150143069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Socade S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 62.000,00.**

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon (Belle Etoile).

R.C.S. Luxembourg B 93.392.

Rectificatif du dépôt L150137631 du 29/07/2015

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132345/11.

(150142477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

SOCIETE BARBIER Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer, 90, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 144.100.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 31/07/2015.

Référence de publication: 2015132348/10.

(150141763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Odagelle, Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 174.820.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de manière extraordinaire au siège social de la société en date du 03 juillet 2015 à 16h30

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'accepter la démission de M. Stéphane Biver de son mandat d'administrateur.

- de nommer en remplacement de l'Administrateur démissionnaire M. Alain Noullet, né à Berchem -Ste-Agathe (Belgique) le 2 novembre 1960, demeurant professionnellement à L - 2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaire qui se tiendra en 2018.

- d'acter le changement d'adresse de Clive Godfrey, administrateur, son adresse actuelle étant: L - 1720 Luxembourg, rue Heinrich Heine, 8.

- d'acter le changement d'adresse de Data Graphic S.A., Commissaire aux comptes, son adresse actuelle étant: L - 1720 Luxembourg, rue Heinrich Heine, 8.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2015136736/22.

(150148167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

SPL S.A., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8011 Strassen, 281, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 173.593.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 29 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132355/10.

(150142967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

SSCP Enviro Holding SCA, Société en Commandite par Actions.**Capital social: EUR 8.031.000,00.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 153.728.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015132356/10.

(150141951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

SSCP Oil Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.**Capital social: EUR 30.385.000,00.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 163.319.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015132357/10.

(150141995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

SSCP PADS Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 173.652.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015132358/10.

(150141957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

**MENA Joint Investment Fund S.C.A., SICAV-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV
- Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 153.372.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2015.

Malcolm Wilson

Mandataire

Référence de publication: 2015135003/14.

(150145647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

SSCP PADS PV S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 174.608.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015132359/10.

(150141950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

SSCP Rotor Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.**Capital social: EUR 1.110.142,00.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 160.640.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015132360/10.

(150142019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

SSCP Rotor PV S.C.A, Société en Commandite par Actions.**Capital social: EUR 9.446.150,00.**

Siège social: L-1748 Luxembourg-Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 187.329.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015132361/10.

(150142002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

SSCP Security Holding SCA, Société en Commandite par Actions.**Capital social: EUR 70.000,00.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 137.111.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015132362/10.

(150142037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

STADA Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 153.328.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132367/10.

(150142662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Stella Matutina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9768 Reuler, Maison 9.

R.C.S. Luxembourg B 100.813.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Reuler, le 13 juillet 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015132369/10.

(150142794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

STS Medical Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 171.172.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 juillet 2015.

Pour statuts conformes

Référence de publication: 2015132374/11.

(150143787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Applied Materials Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 184.772.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 30 Juillet 2015 que:

- Monsieur Frédéric Gardeur a démissionné de ses fonctions de gérant de classe B de la Société avec effet immédiat.
- Monsieur Walter Tocco, né le 12 Octobre 1979 à San Gavino Monreale (Italie), ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, a été nommé gérant B de la Société en remplacement du gérant démissionnaire avec prise d'effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- Mme Nancy Lucke Ludgus, gérant de catégorie A;
- Mr Adam Sanders, gérant de catégorie A;
- Mme Maria Elisabeth Vermeulen, gérant de catégorie A;
- Mr Luca Gallinelli, gérant de catégorie B;
- Mr Walter Tocco, gérant de catégorie B;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 Août 2015.

Pour Applied Materials Holdings S.à r.l.

Référence de publication: 2015137914/23.

(150150051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2015.

Advent PPF (Luxembourg) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.
R.C.S. Luxembourg B 160.906.

In the year two thousand and fifteen,

on the fifteenth of July.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

“Advent PPF (Cayman) Limited”, a limited liability company formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies under number WK-255919 and whose registered address is at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand-Cayman KY1-9001, Cayman Islands, here represented by Mrs Linda HARROCH, lawyer, residing in Howald, Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 14 July 2015.

Said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of “ADVENT PPF (LUXEMBOURG) HOLDING S.à r.l.”, (hereinafter the “Company”) a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, Rue Beck L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B160.906, incorporated pursuant to a notarial deed of the undersigned notary dated 12 May 2011, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the “Memorial C”) dated 29 July 2011, number 1728, page 82920. The articles of association have been amended for the last

time pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 6 June 2011, published in the Memorial C dated 29 August 2011, number 1986, page 95326.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to dissolve and to put the Company into liquidation as of the date of the present deed.

Second resolution

The sole shareholder decides to appoint, as liquidator of the Company, Florida Liquidator Ltd, a Limited Company incorporated in the British Virgin Islands with registered office at PO Box 3175 Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Third resolution

The sole shareholder decides that the liquidator shall receive the powers and compensations as determined hereafter.

The liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law").

The liquidator may accomplish all the acts provided for by article 145 of the 1915 Law, without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The liquidator may exempt the registrar of mortgages from proceeding with any automatic registration; renounce all in rem rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove any attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other encumbrance.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

The liquidator may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of its powers it determines and for the period it will fix.

The liquidator may distribute the Company's assets to the sole shareholder in cash or in kind to its willingness.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with Us notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quinze,
le quinze juillet.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,
a comparu:

«Advent PPF (Cayman) Limited», une société à responsabilité limitée existante et régie par le droit des Iles Cayman, immatriculée auprès du Registrar of Companies sous le numéro WK-255919 et dont le siège social est au c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9001, Iles Caymans,

ici représentée par Cassandra Caspar-Arnould, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg en date du 14 juillet 2015.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de «ADVENT PPF (LUXEMBOURG) HOLDING S.à r.l.» (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social 2-4, Rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B160.906, constituée suivant acte notarié en date du 12 mai 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial C") du 29 juillet 2011, numéro 1728, page 82920. Les statuts de la Société ont été amendés pour la dernière fois le 6 juin 2011 suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C du 29 août 2011 numéro 1986, page 95326.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première Résolution

L'associé unique décide de dissoudre et de mettre la Société en liquidation en date du présent acte.

Deuxième Résolution

L'associé unique décide de nommer en tant que liquidateur, Florida Liquidator Ltd, une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à PO Box 3175, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, immatriculée au registre des Iles Vierges Britanniques.

Troisième Résolution

L'associé unique décide que le liquidateur recevra les pouvoirs et rémunérations comme déterminés ci-après.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus ainsi que prévu aux articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»).

Le liquidateur peut accomplir tous les actes visés à l'article 145 de la Loi de 1915, sans demander l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où cette autorisation serait requise.

Le liquidateur peut exempter le registre des hypothèques de faire une inscription automatique; renoncer à tous les droits réels, droits préférentiels, hypothèques, actions en rescision; enlever les charges, avec ou sans paiement de toutes les inscriptions préférentielles ou hypothécaires, transcriptions, charges, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur n'a pas à faire l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le liquidateur pourra, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs dans une étendue et pour une durée qu'il fixera.

Le liquidateur pourra distribuer les actifs de la Société à l'associé unique en numéraire ou en nature selon sa volonté.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne prenant la parole, l'assemblée est close.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais déclare qu'à la demande de la partie comparante le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, en foi de quoi, le présent document a été préparé à Luxembourg, à la date donnée en tête.

Le document ayant été lu à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: L. HARROCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 16 juillet 2015. Relation: EAC/2015/16870. Reçu douze Euro (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2015132553/102.

(150143542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

SVT Brandschutz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 121.804.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 30 juillet 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015132376/10.

(150141867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Starmaker S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R.C.S. Luxembourg B 38.386.

L'an deux mille quinze,

le huit juillet.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'«Assemblée») de la société «STARMAKER S.A. - SPF» (la «Société»), une société anonyme de gestion de patrimoine familial (SASPF), constituée suivant acte notarié dressé en date du 17 octobre 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), en date du 15 avril 1992, sous le numéro 145 et page 6928.

Les statuts de la Société furent modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié dressé par le notaire soussigné en date du 16 novembre 2010, publié au Mémorial, le 12 janvier 2011, sous le numéro 60 et page 2867.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 38 386 et à son siège social au 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg.

L'Assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Monsieur Alessandro PARAFIORITI, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (le «Président»).

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Brendan D. KLAPP, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg.

L'Assemblée élit aux fonctions de scrutatrice Madame Claire PEPE, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'Assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Mise en liquidation de la société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3.- Décharge aux administrateurs et au commissaire.
- 4.- Divers.

B) Que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social actuellement fixé à TROIS MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (3'500'000.- EUR) est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'Assemblée DECIDE de nommer comme seul liquidateur le «Liquidateur») de la Société, la société suivante:
«AUSTIN EQUITIES S.A.», une société constituée et existant sous les lois de la République du Panama, établie et ayant son siège social à Arango-Orillac Building, 2nd Floor, East 54th Street, Panama-City, République du Panama.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peuvent s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'ils déterminent.

Quatrième résolution

L'Assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire de la Société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au jour de la présente assemblée générale.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec Nous le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. PARAFIORITI, B. D. KLAPP, C. PEPE, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 13 juillet 2015. Relation: EAC/2015/16425. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique.

Référence de publication: 2015132368/71.

(150142365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Sutter International Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 85.518.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132375/10.

(150142241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

**Exeter/Gic UK Property 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Exeter/Gic Scotland Property 1 S.à r.l.).**

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 196.812.

In the year two thousand fifteen, on the twenty-seventh day of July.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

Exeter/GIC Investment HoldCo 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 192.280,

here represented by Mrs Corinne PETIT, employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Exeter/GIC Scotland Property 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 196.812, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated April 28th, 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1714 dated July 11th, 2015 (page 82250) and whose articles of association (the "Articles") have not been amended since the incorporation of the Company.

The appearing party, representing the whole corporate capital of the Company, requires the notary to act the following resolution taken in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10th, 1915, as amended, pursuant to which the sole shareholder of a société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing:

Sole resolution

The Sole Shareholder resolves to change the corporate name of the Company from "Exeter/GIC Scotland Property 1 S.à r.l." to "Exeter/GIC UK Property 1 S.à r.l." and to amend article 1 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

" 1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Exeter/GIC UK Property 1 S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law")."

Costs and expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand two hundred euro (EUR 1,200).

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his/her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français de ce qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-sept juillet.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

Exeter/GIC Investment HoldCo 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 192.280,

ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé.

Ladite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera attachée au présent acte pour être soumise avec lui aux autorités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique ("Associé Unique") de Exeter/GIC Scotland Property 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 196.812, constituée par un acte notarié du notaire soussigné en date du 28 avril 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1714 en date du 11 juillet 2015 (page 82250) et dont les statuts (les "Statuts") n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

La partie comparante, représentant l'ensemble du capital social de la Société, requiert le notaire d'acter la résolution suivante prise conformément aux dispositions de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, selon lesquelles l'associé unique d'une société à responsabilité limitée exercera les pouvoirs de l'assemblée générale des associés de la Société et les décisions de l'associé unique seront documentées dans un procès-verbal ou rédigées par écrit:

Résolution unique

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination de la Société de "Exeter/GIC Scotland Property 1 S.à r.l." en "Exeter/GIC UK Property 1 S.à r.l." et de modifier l'article 1 des Statuts, qui se lira désormais comme suit:

" 1. Forme sociale et dénomination. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de Exeter/GIC UK Property 1 S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915")."

Frais et dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élèvent à environ mille deux cents euros (1.200.- EUR).

Le notaire soussigné, qui parle et comprend la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante connu du notaire par son nom, prénom, statut civil et résidence, le mandataire de la partie comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 29 juillet 2015. 2LAC/2015/17313. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): André Muller.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2015.

Référence de publication: 2015134661/91.

(150146115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

T.H.T., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7431 Oberglabach, 12, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 163.114.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132378/10.

(150142626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

TCA ECDF Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 189.072.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un Mandataire

Référence de publication: 2015132408/10.

(150142819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

NATRIX, S.A, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 68.187.

Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 5. August 2015.

Für: NATRIX S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2015135029/14.

(150145741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

TCA Opportunity Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 155.933.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un Mandataire

Référence de publication: 2015132409/10.

(150143019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

TCA Sidecar I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 175.588.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un Mandataire

Référence de publication: 2015132411/10.

(150142818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Tecon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 46.889.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132412/10.

(150142239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Teddy House S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 32.106.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132413/10.

(150142925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Quercus Assets Selection S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R.C.S. Luxembourg B 144.251.

Extrait de résolution prise par les actionnaires en date du 14 juillet 2015

L'actionnaire unique, représentant la totalité du capital social, prend les résolutions suivantes:

1. Nomination de M. GAMBERALE Vito Alfonso, né le 03 août 1944 à Castelguidone (CH) - Italie, demeurant professionnellement à 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg, en tant que gérant.
2. Les mandats des autres gérants sont confirmés.

Les mandats sont valables jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2018.

Realtree Holdings Ltd

Référence de publication: 2015135140/14.

(150146071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

Treboroutil S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 192.864.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2015132426/10.

(150143463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Ak Bars Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 127.473.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2015132555/10.

(150143992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Schenker Luxembourg GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, Zone Industrielle Am Bann.

R.C.S. Luxembourg B 32.809.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132331/9.

(150142234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Schenker Luxembourg GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, Zone Industrielle Am Bann.

R.C.S. Luxembourg B 32.809.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132332/9.

(150142271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

DISBOLUX (Distribution de Boissons Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 12, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 104.095.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132805/9.

(150144165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Metalpar S.A. Soparfi, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 49.182.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015133117/9.

(150143382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Materis Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 5, Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 115.397.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015133086/9.

(150143493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Luxembourg Investment Company 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 191.983.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 962 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015133039/9.

(150144153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Kiwi Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6783 Grevenmacher, 31, op der Heckmill.
R.C.S. Luxembourg B 135.049.

Les comptes annuels au 31. Dezember 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015133015/9.
(150144146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Luxembourg Investment Company 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 190.850.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 963 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015133041/9.
(150144283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Muguet Financière Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.
R.C.S. Luxembourg B 118.039.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015133093/9.
(150143466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

MCH Inversiones Industriales S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 155.749.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015133109/9.
(150143989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

MCH Inversiones Midco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 186.735.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015133110/9.
(150143229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Bevo S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 7, Lauthegaass.
R.C.S. Luxembourg B 135.361.

Der Jahresabschluss auf den 31.12.2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015133545/9.
(150144230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.
